



## Le coin des associations de Pouilley-Français et des dernières infos !

### Maison Colette des Montboucons



### Colette l'écrivaine

- Née en 1873 à Saint-Sauveur en Puisaye (Yonne)
- 1893 : mariage avec Henry Gauthier-Villars dit « Willy »
- Les « Claudine » à partir de 1900
- Une carrière d'écrivaine mais pas uniquement
- Une femme libre

Mairie de Besançon

### Colette et la nature \_ le PARC



### NAISSANCES :

- 12/02/2024 : ANGELINE de Julie PAUL et Adrien VIEILLE résidant 13 Rue de Rompré
  - 20/02/2024 : LUCIE d'Estelle LHOMME et de Kévin MONNIN résidant 14 Chemin des Bormottes.
- Toutes nos félicitations

### DECES :

- 28/12/2023 : Ethan ROY né le 11/11/2014. Il résidait 9 Rue de la Fontaine
- 12/01/2024 : Colette
- GASSOU née GIRARD le 30/08/1933. Elle résidait 18 Rue de la Libération
- 02/02/2024 : Bernard CEBE né le 15/01/1941. Il résidait 4 Impasse à l'Eau des Champs.

Toutes nos condoléances

### → Exposition sur Colette à la bibliothèque municipale !

Colette a vécu à Besançon entre 1900 et 1905, goûtant les plaisirs bucoliques de sa maison des Montboucons. Cette exposition la présente entre 1900 et 1910, de ses débuts d'écrivaine à son émancipation intime et artistique.

En partenariat avec la Direction du patrimoine historique de Besançon et la Maison natale de Colette à Saint-Sauveur-en-Puisaye.

L'exposition est ouverte aux heures d'ouverture\* de la bibliothèque de Pouilley-Français à partir du mercredi 17 avril 2024.

Temps de rencontre et découverte à la bibliothèque les vendredis d'avril et mai à partir de 17 heures30.

OUVERTURE AU PUBLIC :  
\*Horaires d'ouverture au public : le mercredi de 13h30 à 15h00, le vendredi de 16h00 à 18h30 (voir 19 heures).

### → Activités du comité des fêtes en 2024 :

En ce début d'année, les membres du Comité des Fêtes ont organisé le samedi 17 février "la Fondue Géante", sous chapiteau dans la cour de l'école. Merci à toutes les personnes qui sont venues participer à cette soirée dansante dans la bonne ambiance. Le 9 mars, le carnaval se déroulait dans la cour de l'école. Dommage que peu d'enfants soient venus au spectacle " la valise magique". Tout ce petit monde s'est promené dans les rues du village avec des bruits de casseroles sous la houlette du clown. Après avoir goûté et reçu leurs friandises, ils ont assisté au départ en fumée de monsieur Carnaval, merci aux parents qui se sont déguisés et ont accompagné cette gentille ribambelle.

Prochains rendez-vous :

- Une marche nocturne le 25 mai
- " La guinguette de l'Été" le 29 juin
- " L'apéro Concert " le 31 Août

### →Fête des voisins, la commune participe :

Pour chaque organisation de fête des voisins sur le village, la commune participe à hauteur de 50 € (sous forme de bon d'achat) sous réserve de faire une demande par mail en mairie de remettre une photo et un petit compte rendu sur le déroulement de la manifestation.

### → Club de l'amitié :

Le Club de l'Amitié de Pouilley-Français a organisé sa journée "restaurant grenouilles" vendredi 15 mars 2024 au restaurant "Les Jardins Gourmand" à Pesmes. Cette journée s'est déroulée dans une ambiance très conviviale et festive, pour le plus grand plaisir de tous.

### → LES 4 R : Ralentir, Relâcher, Respirer et Rire

Association affiliée à la Fédération Nationale Sports Pour Tous  
Un petit bilan de l'activité : Qi Gong (prononcez Tchi Kong) et Tai Chi Bien-être, souplesse des articulations, diminution du stress et amélioration de la mémoire etc...Nous avons réussi à maintenir notre séance du jeudi à la maison pour tous ! Nous nous sommes adaptés facilement malgré l'espace dédié à la maternelle et c'est un groupe de 11 personnes qui continue de prendre plaisir à suivre ces séances ! Un essai gratuit de 2 séances est toujours possible les jeudis de 17h 30 à 18h45 (hors vacances scolaires). C'est accessible à tous, en forme ou pas !  
Contact : Martine Gibert 06 82 33 01 43

•Lettre d'informations réalisée et éditée 6 fois par an par la commission de communication : Chantal Jeanvoine, Myriam Fumey, Marie-Claude Peurière, Josette Nicolin, Brigitte Rolland, Stéphane Ramelet et Claude Danloue - Directeur de la publication : Yves Maurice - Impression secrétariat de mairie – Maquette et photos : commission de la communication – Avril/Mai 2024 –Tirage 375 ex



## Lettre d'informations de la commune de Pouilley-Français

10, place de la mairie - 25410 Pouilley-Français  
Tél : 03 81 87 56 63

Mail : mairie.pouilleyfrancais@wanadoo.fr  
http://www.commune-de-pouilley-francais.fr

Le secrétariat de mairie est ouvert au public les lundis et mercredis de 10h à 12h et les vendredis de 14h à 16h30.

N°48/ Avril/Mai 2024

## Point sur le projet de l'école et de la cour :



Vues du bâtiment et projet pour la cour d'école\* pour les maternelles !



### Le projet pour la nouvelle école et de la cour avance :

- Etudes de sol réalisés,
- Permis de construire accordé,
- Consultation des entreprises en cours,
- Demande de subventions en cours (Etat, Région BFC, Département 25, GBM, CAF, Agence de l'eau),
- Attribution des marchés : 10 juin 2024,
- Préparation des travaux : 10 juin 2024,
- Début des travaux : le 8 juillet 2024,
- Fin des travaux : 14 mars 2025.

### \*Végétalisation, désimperméabilisations, cours d'école résilientes... Sous des dénominations différentes, les projets de réaménagement se multiplient !

La cour d'école est un lieu de respiration indispensable à la vie scolaire. Comme le disent nos amis québécois : "pour bien réussir à l'école, mieux vaut ne pas manquer la récréation". Or ces cours de récréation, parfois en mauvais état, sont souvent des lieux peu agréables, très minéraux, supports d'usages et d'activités peu diversifiés et cantonnés aux jeux de ballon.

Certaines n'ont pas été repensées depuis leur conception qui peut dater de plusieurs dizaines d'années, alors que dans le même temps, les modalités pédagogiques et les modes de vie ont considérablement évolués. Pour se lancer dans un tel projet, la concertation avec l'ensemble des parties prenantes est un point fondamental : il s'agit en effet de préparer avec les enfants, les parents d'élèves, les enseignants, les différents services de la collectivité intervenant dans le cadre scolaire et périscolaire pour construire un projet partagé.

**Végétalisation, désimperméabilisation ainsi qu'épanouissement des élèves, développement moteur, psychologique et social sont au cœur de ce nouveau projet.**



**Budget Primitif et budget annexe 2024 (document joint).** Comme chaque année nous avons procédé au vote du budget primitif lors du Conseil municipal du 22 mars 2024 (voté à l'unanimité), malgré la conjoncture difficile la commune a décidé de continuer son programme d'investissement : nouvelle école, cour, voirie, rénovation de bâtiment, équipement sportif, cœur du village, panneaux photovoltaïques...



## Des nouvelles de notre commune et de ses environs



### → Le compostage, un geste citoyen :

Que l'on soit économe, écolo, bon citoyen ou simplement fan du tri, on a tous une bonne raison de trier ses déchets de cuisine. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri des biodéchets est un nouveau geste du quotidien que tous les ménages français vont devoir s'approprier. Cela signifie que tous les déchets de cuisine compostables (épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café...) devront désormais être séparés des ordures ménagères résiduelles pour être valorisés organiquement grâce au compostage. Simple, écologique et économique, le compostage s'adapte à toutes les situations et à tous les besoins. Que vous résidiez en appartement ou en maison, en ville ou à la campagne, il existe bien des façons de se mettre au compostage : composteur individuel, lombricomposteur, site de compostage de quartier (public), site de compostage en pied d'immeuble (privé)...

**Pour plus d'informations, rendez-vous sur [sybert.fr](http://sybert.fr) ou prenez contact avec le service valorisation organique par mail à [compostage@sybert.fr](mailto:compostage@sybert.fr) ou au 03 81 21 15 60.**

### → Organisation de manifestations récréatives, culturelles et festives dans le Doubs :

Dans le département du Doubs, de nombreux événements récréatifs, culturels ou encore festifs, ont lieu chaque année. Afin d'assurer le bon déroulement de ces événements et surtout la sécurité du public, **ils doivent être déclarés en mairie et/ou en préfecture en fonction du nombre de spectateurs attendus (voir courrier et formulaires remis par la Préfecture aux associations).**

### → Sortie exceptionnelle pour les Francas de Pouilly-Français :

L'association United Schools, partenaire des Francas du Doubs, a invité le 08 Novembre 2023, 7 enfants de la restauration scolaire de Pouilly-Français à participer à une rencontre Européenne. En effet, les enfants se sont rendus à Dijon afin de rencontrer des écoles venues de Dijon, de la Roumanie et du Portugal. Durant cette journée, ils ont participé à des olympiades sur la mobilité douce et les émissions de CO2 et à un spectacle de Magie. Nous les remercions vivement pour leurs implications !

**Nouveau à la restauration scolaire de Pouilly-Français**, des ateliers ont pu voir le jour sur le temps du midi. Ayant eu une légère baisse d'effectif depuis le départ des villages de Mazerolles-le-salins et de Villers-Buzon, la restauration scolaire fonctionne cette année en un seul service. Les enfants ont donc une heure pour participer à divers ateliers : Théâtre, Jardinage, Cuisine et United Schools...

**N'hésitez pas à inscrire vos enfants à la restauration scolaire pour qu'ils puissent en bénéficier !**

**A venir :**  
Les activités des mercredis du mois de mars et avril vont bientôt être publiées sur les réseaux. Au programme : ateliers d'autofinancement, sport, fête du printemps à Saint-Vit, sortie cinéma, soirée pizza. Les ateliers avec la Maison de l'Adolescent ont repris les mardis après-midi.

FRANCAS  
JEANGUYOT Caroline  
Francas POUILLEY-FRANCAIS  
06 73 35 96 77  
[pouillyfrancais.cdl@francas-doubs.fr](mailto:pouillyfrancais.cdl@francas-doubs.fr)

## Concert à l'église le samedi 13 avril à 18 heures



La chorale Cantilène, créée en 2004 et dirigée par Michel Poirier, réunit tous les mardis soir pendant environ 1h30 une trentaine de choristes qui travaillent aussi bien des chants sacrés, de la renaissance, classique ou contemporain. Nous sommes un groupe très convivial qui aimons nous retrouver dans une ambiance appliquée mais détendue afin d'assurer 2 ou 3 concerts par an souvent au profit d'association : nous avons donné un concert de Noël à Pouilly-Les-Vignes, puis en février c'est le chœur de Pierre qui nous recevait à Roche les Beaupré, pour poursuivre sur vos

terres en avril et terminer en juin à Pouilly-les-Vignes en recevant dans notre église la chorale VOX ROMANA de Maizières . Nous organisons également des soirées repas afin de renforcer les liens d'amitié entre choristes et ainsi passer des moments très importants pour notre groupe.

Si vous aimez le chant chorale, nous vous accueillerons avec grand plaisir!

**Concert chorale CANTILÈNE - Église de POUILLEY FRANÇAIS - Chef de chœur Michel POIRIER**  
Entrée Gratuite.

## Concert à l'église le mercredi 26 juin à 19 heures



Songs of Oblivion, c'est la rencontre entre le folk de Lonny et la musique baroque de l'ensemble Agamemnon. La réunion de deux mondes pour célébrer les chansons, du XVII<sup>ème</sup> siècle à aujourd'hui, avec des reprises de morceaux existants et des compositions originales. Le tout magnifié par des instruments rares. Une aventure imaginée par la Rodia avec le concours de nombreux partenaires régionaux et nationaux, qui débutera par trois premières dates dans des lieux insolites autour de Besançon.

*Une création originale initiée par la Rodia et coproduite par La Cité de la Voix de Bourgogne Franche-Comté, la Sirène à la Rochelle et l'ensemble Agamemnon. Avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Fondation Marcelle et Robert De Lacour. Et le concours de Grand Besançon Métropole, des communes de Pouilly Français, Liesle et Nancray, de la paroisse Calixte II de Quingey et du Musée des Maisons Comtoises de Nancray.*  
**Entrée gratuite.**



## Extrait du dernier compte rendu de Conseil municipal

### Conseil municipal du vendredi 26 janvier 2024 à 20h30.

**12 Présents** : Yves MAURICE, Catherine DUC, Michel LANQUETIN, Chantal JEANVOINE, Christian BAUD, Myriam FUMEY-BOUGAUD, Maké LEGAIN, Laétitia LEPAN, Eric MOREL, Florian POTHAT, Stéphane RAMELET, Max WETSTEIN.

**Absents excusés avec procuration** : Cyril MARQUISET donne procuration à Max Wetstein, Claude DANLOUE donne procuration à Yves Maurice.

**Absent excusé** : 0

**14 votants**

**Secrétaire de séance** : Mélanie GAY, secrétaire de mairie.

*Session ordinaire*

Début de séance : 20h00

## ① **DELIBERATIONS :**

### ● **Demandes de subventions :**

La commune de Pouilley-Français va construire une école maternelle et sollicite la Préfecture du Doubs, le Département 25, la Région Bourgogne Franche-Comté, Grand Besançon Métropole, la CAF et l'Agence de l'eau pour une subvention.

*Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour*

### ● **Coût définitif des transferts de charges 2023 -Evaluation prévisionnelle des transferts de charges 2024 (CLECT) :**

Le Conseil municipal est invité à approuver les modalités et résultats du calcul du coût définitif des charges transférées pour 2023 d'une part, et les montants prévisionnels de charges transférées pour 2024 d'autre part.

Le Conseil municipal approuve les modalités et résultats du calcul du coût définitif des transferts de charges pour 2023 décrits dans le rapport n°1 de la CLECT du 14 décembre 2023. Le Conseil municipal approuve les montants prévisionnels de charges transférées pour 2024, incluant le coût prévisionnel des services communs pour 2024, la variation des annuités des emprunts affectés à la compétence voirie, l'ajustement des bonus « soutenabilité », la fin du bonus « état de chaussée » liés à cette compétence et le transfert à GBM des crématoriums d'Avanne-Aveney et de Besançon (rapport n°2) tels que décrits dans le rapport n°2 de la CLECT du 14 décembre 2023.

*Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour*

### ● **La prime de partage de la valeur (PPV) :**

La prime de partage de la valeur (PPV), anciennement appelée prime Macron ou prime de pouvoir d'achat, est un dispositif qui permet à l'employeur de verser au salarié une prime comprenant 7 tranches correspondant à la rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

Le versement pourra être effectué en plusieurs fractions d'ici le 30 juin 2024. Pour Pouilley-Français 4 employés sont concernés à hauteur de 300 € chacun (Mélanie Gay et Noël Bernard) sauf pour Mme Sonia Abraham qui percevra 80% de 300€ soit 240€ et Mme Christine Dartevél qui percevra 60% de 300 € soit 180€. Cette prime sera versée en deux fois : avril et juin 2024.

*Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour*

→ Si vous souhaitez lire des comptes rendus de conseils municipaux dans leur intégralité, vous pouvez aller soit sur le site [www.commune-de-pouilley-francais.fr](http://www.commune-de-pouilley-francais.fr), soit les consulter en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

### ● **Demandes de subvention pour l'école et la cour de maternelle :**

La commune de Pouilley-Français va construire une école maternelle et une cour et sollicite de la Préfecture du Doubs (DETR), la Région Bourgogne Franche-Comté, le Conseil départemental, Grand Besançon Métropole, Caisse d'allocation familiale, l'Agence de l'eau pour l'obtention de subventions. Le récapitulatif et les montants des aides sont inscrits sur le tableau ci-dessous.

***Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour***

### ● **Demande de prêt pour le financement du projet école maternelle à Pouilley-Français à la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté :**

Pour financer au mieux la construction de l'école et les dépenses diverses en investissement, le conseil municipal a fait le choix de recourir à un prêt bancaire effectuée auprès de la Banque Populaire de Franche-Comté (après une consultation de 6 établissements bancaires). Aussi, une demande sous forme de ligne de trésorerie (durée 1 an, renouvelable) a été demandée afin de pouvoir avancer la TVA sur les dépenses entre 2024/2025 :

400 000€ - 20 ANS

TAUX 4.09% trimestre constant

250 000 € LIGNE DE TRESORERIE

Valable 1 an renouvelable

***Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour***

### ● **Réactualisation du règlement intérieur :**

Mise en place le 4 novembre 2018 le règlement intérieur doit subir quelques modifications proposées lors des entretiens individuels avec le personnel le vendredi 19 janvier 2024 (planning hebdomadaire, achat essence...). Ce guide a été élaboré par un groupe de travail composé de membres du Comité technique départemental (représentants des élus et représentants des agents) avec le soutien technique du Centre de gestion du Doubs. Il sera examiné et validé par le Comité technique prochainement.

***Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour***

### ● **Montant des dépenses autorisées avant approbation du budget annexe-panneaux photovoltaïques 2024 :**

En section d'investissement, il convient au conseil municipal d'autoriser une ouverture de crédit égale au quart des dépenses de l'exercice précédent pour payer les éventuelles dépenses sur le début de l'exercice 2024 dans l'attente du vote du budget primitif. Cette décision concerne le budget annexe.

Budget annexe : les crédits votés en 2023 en investissement s'élèvent à 41 000€ (total des chapitres 20, 21 et 23).

Les crédits ouverts autorisés en investissement pour 2024 correspondant au ¼ des crédits de 2023 soit 10 250€.

***Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour***

### ② **Points d'information et ou de décision :**

-Point employés,

-Point école,

-Construction de la nouvelle école,

-Recyclage,

-Présentation de la bibliothèque pour 2023,

-Vote du budget 2024, le vendredi 22 mars,

-Distribution de la prochaine lettre le 5/6/7 avril,

-Demande de subvention par l'association Fontenelles Cheval de Corcondray,

-Convention avec le Guépier,

-Réunion sécurité avec la gendarmerie et l'école.



## Des nouvelles de notre commune et de ses environs

**8 MAI**  
**FÊTE DE LA**  
**VICTOIRE 1945**



### → Cérémonies du 8 mai 2024 :

La cérémonie du 8 mai 2024 se déroulera au monument aux morts à 11h30, elle sera suivie du traditionnel vin d'honneur.

→ En 2025 pour célébrer les 80 ans de l'armistice de la seconde guerre, la commune, en collaboration avec les écoles proposera aux francs-pouillais une exposition sur cette période de notre histoire. La cérémonie au monument aux morts sera marquée par une large participation franc-pouillaise et le concours de membres extérieurs à la commune. Quelques surprises vous attendent !

### → Notre devoir de mémoire :

La section locale de l'Union Nationale des Combattants est présente à toutes les cérémonies mémorielles de Saint-Vit et de Pouilly-Français où l'on note avec les enfants des écoles une participation toujours plus importante de la population. L'année 2024 revêt un caractère particulier. Nous célébrons le 80ème anniversaire du Débarquement, de la Libération et de la Victoire de la France. Les acteurs de 1944, hélas, cèdent la place aux derniers témoins, ceux qui ont vu se dérouler l'événement. Nous devons faire vivre la mémoire. Honorons ceux qui ont donné leur vie, ceux qui se sont battus pour que vivions libres. Soyons fiers d'être Français, sortons nos drapeaux aux couleurs nationales, pavoisons nos maisons notamment "rue de la Libération" et venons nombreux, parents et enfants, commémorer le 8 mai, la Victoire de la France. Rejoignez l'UNC. Claude ALIN (06 66 42 83 64)

### → **IMPORTANT !** Frelons asiatiques une aide de la commune :

Pour limiter la propagation du frelon asiatique et ses impacts sur les abeilles, la biodiversité et l'humain la commune participe à hauteur de 50 € par intervention (forfait) pour la suppression des nids. Pour cela il suffit de prendre contact avec le prestataire suivant : Le Guêpier - 4 Rue de Beausite - 25410 Saint Vit - 06 70 04 14 75, une convention sera prise pour faciliter le règlement.

→ Jean-François Tissot recherche quelques bénévoles pour poser des pièges (pour les frelons) (50) offerts par la commune merci de le contacter en direct : 06 22 39 20 39 ou par mail jef.meta@gmail.com !

### → Numéro de maison à Pouilly-Français :

Le numéro de maison et de rue est un équipement de signalisation indispensable dans nos villages. En cas de besoin de votre part, il suffit de joindre le secrétariat (aux heures d'ouverture) ou par mail : mairie.pouillyfrancais@wanadoo.fr, pour donner vos coordonnées (la plaque à poser par vos soins est gratuite !).



**Des nouvelles de notre commune !**



### ↑ Courant juin 2024 :

L'aire de jeu située devant l'école va être supprimée\*.

A côté de la nouvelle cour d'école une nouvelle aire de jeu pourra accueillir les enfants de 2 à 6 ans en toute sécurité sous le regard des parents.

\*Comme indiqué en page 1 de cette lettre d'information les travaux de la nouvelle école commencent le 8 juillet 2024.



## Une nouvelle aire de jeu à Pouilley-Français ↓

Les aires collectives de jeux sont des lieux d'épanouissement pour les enfants. Elles doivent donc respecter des exigences de sécurité afin d'éviter tout danger, dans le cadre d'une utilisation normale.

- Pour la sécurité de vos enfants, consultez les avertissements présents sur cet équipement et notamment la tranche d'âge indiquée (2 à 6 ans).
- Ne laissez jamais un enfant évoluer sur une aire de jeu sans surveillance.
- Ne laissez pas entrer de vélo, trottinette et animaux pour raison d'hygiène etc. dans l'enceinte.



**INFO dernière :** la commune vient d'avoir l'accord sur la demande de construction d'un terrain multisport (nous attendons le plan de financement et la subvention) !



# Ne pas ramasser les crottes de chien peut être dangereux pour notre santé et celle de nos enfants :

**Laisser les crottes de son chien sur le trottoir sans les ramasser peut avoir des conséquences sur notre santé et celle de nos enfants et l'environnement.**

Personne n'aime marcher dans les déjections canines, malgré la chance que cela peut vous apporter si vous le faites du pied gauche (selon la croyance populaire). Pendant le confinement, elles se sont multipliées dans les villes, ponctuant les trottoirs des rues et obligeant de nombreux maires à prendre des arrêtés anti-crottes.

**→Au-delà du problème de propreté que cela pose, dans l'espace public mais surtout pour les personnes qui ne retirent pas leurs chaussures chez elles et ramènent ainsi des dizaines de milliers de bactéries fécales partout dans leur foyer, ces excréments sont au cœur d'une question de santé publique.**

## Des bactéries résistantes aux antibiotiques

Le problème vient des micro-organismes qui sont présents dans ces crottes, qui causent des maladies chez l'humain, comme les parasites ou bien les bactéries *Salmonella*. **Ces dernières, lorsqu'elles sont ingérées, peuvent avoir des conséquences graves (diarrhées hémorragiques, douleurs abdominales et vomissements, déshydratation, infection du sang...).** Même s'il est peu probable que les particules présentes sous vos chaussures contaminent votre propre organisme (attention cependant aux jeunes enfants), les crottes restées sur les trottoirs ou dans les jardins peuvent néanmoins être à l'origine d'une **contamination de l'eau**, avec le ruissellement de la pluie.

Les excréments des chiens peuvent également être **un réservoir potentiel de bactéries résistantes aux antibiotiques**, qui pourrait être responsable d'infections bactériennes difficiles à traiter, ou de leur propagation dans l'environnement. Le sujet est important, c'est pour cela que des études ont même été menées pour savoir où étaient les zones où le risque de contamination par des matières fécales canines était le plus élevé.



## Sociologie des mauvais promeneurs

Mais alors, **pourquoi les propriétaires de chien ne ramassent pas** lorsque leur animal fait ses besoins ? Si la plupart des promeneurs de chiens font ce qu'il faut, certains sont trop 'fiers pour ramasser', tandis que d'autres portent des jugements contextuels sur où et quand il pourrait être permis de laisser des excréments de chien. D'autres encore sont des promeneurs de chiens 'désengagés', qui ne ramasseront pas même s'ils sont conscients des conséquences sanitaires et environnementales.

**Ne soyez pas désengagé : pour la santé de nos enfants et respectons le bien vivre ensemble !**

**Commune de Pouilley-Français**

## **Règles pour les poubelles sur le trottoir :**

→ **La présence de poubelles sur le trottoir est formellement interdite par la loi :**

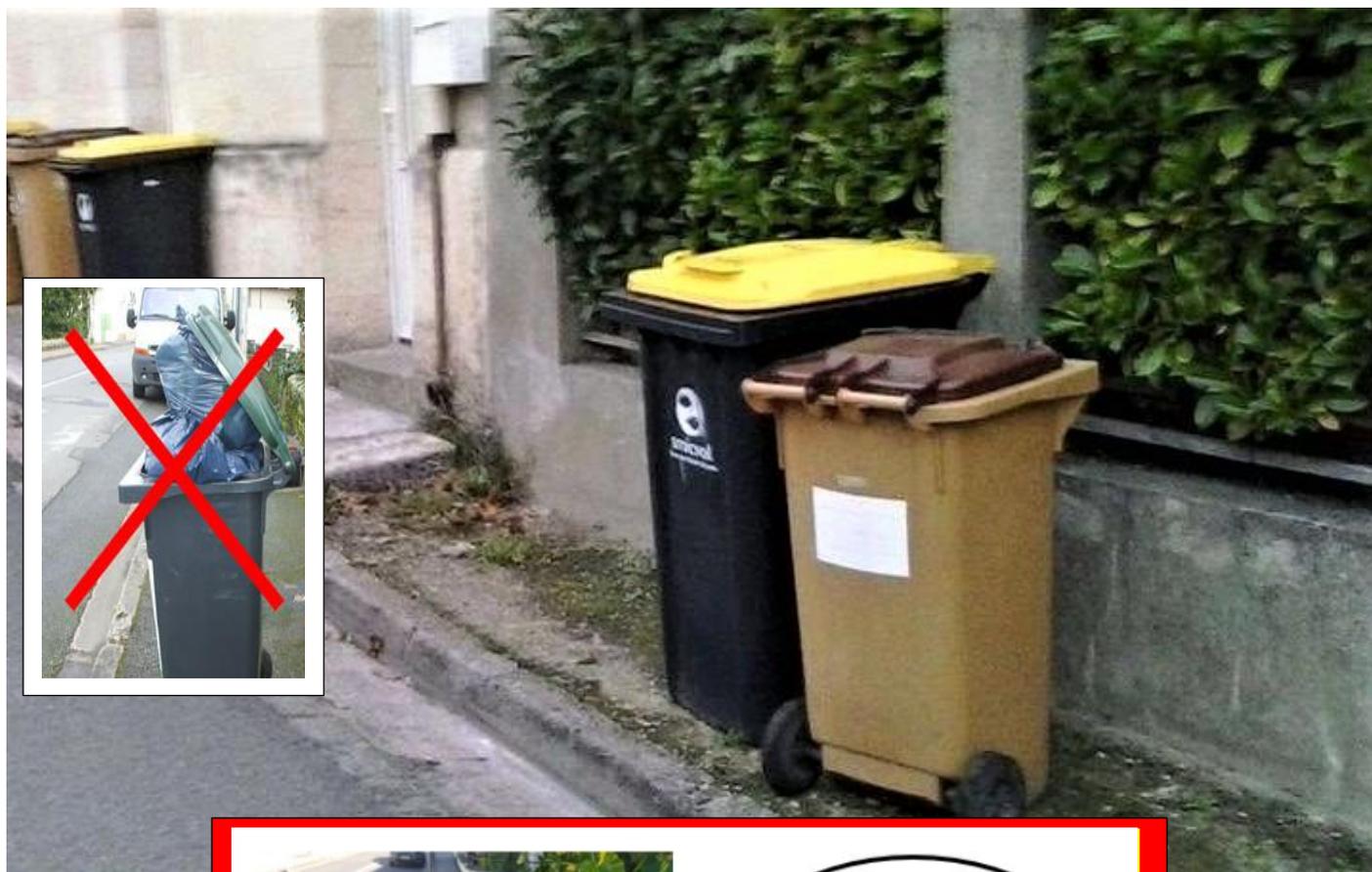
Chaque commune dispose de ses propres règles dans la matière par le biais d'un arrêté municipal. Ces règles incluent notamment les créneaux horaires dans lesquels les déchets sont ramassés dans la semaine. En cas d'irrespect de ces règles, des sanctions peuvent être prononcées par la commune.

→ **Propreté et libre accès aux trottoirs :**

Il faut laisser les trottoirs libres d'accès pour les piétons, les poussettes etc. On pourrait rajouter les véhicules mal garés qui polluent la circulation (voir au verso).

→ **Hygiène et odeurs :**

Les poubelles sur les trottoirs amènent des mauvaises odeurs et favorisent le développement des rongeurs, des mouches etc. De plus par grand vent des papiers, sacs, déchets se retrouvent sur la route etc.



Je gêne le passage...  
Le camion est passé...  
Je rentre à la maison !



◆ Carreleur, infirmière, contrôle, espace vert, coiffeur, couture, restaurateur, photographe, beauté... autant d'artisans et de professions libérales que nous pouvons consulter...



◆ ATELIER CREATIF A DOMICILE  
ZANGARI Isabelle  
11, rue de la Pommeraie  
06 27 60 27 25  
ateliers.lanetlescoquillettes@gmail.com

◆ COIFFEUR MIXTE & BARBIER  
Le studio  
11 chemin des Bormottes  
06 85 20 03 32

◆ COC'S COUTURE, TRICOT  
3, Place de l'Eglise  
06 66 19 47 48  
cindy.seynes@orange.fr

◆ CARRELAGE FAÏENCE  
PLAT Michel  
1, chemin de Boué  
03 81 87 71 75  
ent.michel.plat@wanadoo.fr

◆ COACHING BABY-EMOTIONNEL  
ROUX Sylvie  
14, A rue de la Joliotte  
06 88 19 48 91  
sylvie.nolot@orange.fr

◆ TAPISSERIE JORDAN MESSELOT  
3, Chemin de la Mignonne  
06 75 50 53 65  
Jordan.messelot@hotmail.fr

◆ CONTROLE D'ETANCHEITE A L'AIR  
PELLEGRINI Jean-Yves  
5, impasse de la Forge  
06 32 54 37 61  
jypellegrini@orange.fr

◆ SOCIETE METALLURGIQUE DU DOUBS  
STEHLY Aurélien  
Combe au Jardinnet,  
07 86 99 64 79  
societemetallurgiquedudoubs@gmail.com

◆ INFIRMIERE  
PLAT Céline  
1, chemin de Boué  
09 62 51 58 51

◆ PRESTASERVICES  
GRILLOT Samuel  
1, rue de la Pommeraie  
06 14 99 89 29  
sam0276@orange.fr

◆ PHOTOGRAPHE  
RAMELET Stéphane  
11, chemin des Bormottes  
06 10 84 47 47  
stephane.ramelet@orange.fr

◆ POSE DE PARQUET, REALISATION DE  
TERRASSE EN BOIS - AC2L  
3 chemin des Bormottes  
06 22 25 08 38  
contact@ac2l-parquet.com

◆ LA BELLE EPOQUE RESTAURATION  
La combe au Jardinnet  
03 81 87 53 60

◆ TRANSPORT DE FRET  
ADS EXPRESS  
11, rue de la Pommeraie  
03 81 80 16 10

◆ GAZ, ELECTRICITE, AMIANTE, DPE  
PLAINFOSSE Thierry  
12, rue des Vergers  
07 89 72 24 86

◆ LE STUDIO BEAUTE  
CANNILLO Cécilia  
10, rue de La Fontaine  
25410 Pouilly-Français  
06 49 92 14 99  
lestudiobeaute25@gmail.com

◆ CLEAN DRONE 25  
Activité : NETTOYAGE (par drone :  
toitures, monuments, nids guêpes)  
4 rue des Champs - 25410 Pouilly-  
Français. Tél. : 06 18 52 82 03

◆ Artisans proches de Pouilly-  
Français

Electricité Gilles BARDEY :  
03 81 63 71 72/06 50 34 74 61  
Gilles.bardey@wanadoo.fr

Sanitaire /chauffage Noël BIZE :  
03 81 58 52 57/06 86 20 71 23  
nonobize@hotmail.fr

Peinture / isolation CLERC :  
03 81 58 60 07/06 82 21 58 46  
Clerc.entreprise@wanadoo.fr

EC2 Menuiserie et Agencement :  
03 81 83 38 35/06 30 29 20 64  
ludovic.martin@ec2-stands.com

Entretien dépannage / chauffage :  
Rémy THILY (ex Philippe Régnier)  
03 81 41 93 99/06 07 96 65 66  
Entreprise.regnier@free.fr



◆ FRANCAS SAINT VIT  
Espace Bernard Ollivier 17 bis rue  
Charles De Gaulle - 25410 Saint-Vit-Tél  
: 03 81 87 71 80  
saintvit.cdl@francas-doubs.fr  
Mail pour coordination :  
johan.siracusa@francas-doubs.fr

◆ FRANCAS POUILLEY FRANCAIS  
1, place de la Mairie  
25410 Pouilly-Français  
06 73 35 96 77  
pouillyfrancais.cdl@francas-doubs.fr  
francaspouillyfrancais.jimdofree.com



## Un milieu associatif dynamique anime le village de Pouilley-Français :



### **-Association communale de chasse agréée (ACCA), une équipe active au sein du village :**

● Stéphane PELLEGRINI, Président, 7, rue des Champs 25410 Pouilley-Français Tél : 06 46 85 62 57.  
pellegrini.psp@orange.fr.

### **-Le Comité des fêtes et loisirs, très dynamique, organise des manifestations toute l'année :**

● Nathalie BARTHOD, Présidente, 14, rue des Genévriers 25410 Pouilley-Français Tél : 06 07 51 12 07.  
nathalie.baudlucas@orange.fr.

### **-Association Foire aux Saveurs d'automne se déroule chaque année le premier samedi d'octobre,**

● Michel LANQUETIN, Président, 34, rue de la Joliotte - 25410 Pouilley-Français - Tél. 06 62 91 21 65.  
mlanquetin@free.fr.

### **-Association des Parents d'élèves (APEL), des animations avec des parents actifs :**

● Laura POTHIAI, 13 rue de la Fontaine, 25410 Pouilley-Français - laura.pagny@laposte.net- tel : 06 07 75 81 23,  
apel.rpi25@gmail.com.

### **-L'association Tai-Chi ( les 4 R ) : c'est un art martial se composant d'un ensemble de mouvements continus et circulaires exécutés avec lenteur :**

● Martine GIBERT, Présidente, 8, Chemin des Bormottes 25410 Pouilley-Français Tél : 03 81 87 77 51 –  
asso4r@ecomail.fr.

### **-Le Club de l'amitié, un lieu de rencontre et d'échange :**

● Guy DARTEVEL, Président, 19, rue de Rompré 25410 Pouilley-Français -Jlma.legain@free.fr -  
club.amitie25410@gmail.com.

### **-La bibliothèque municipale et ses bénévoles : lecture pour tous et organise des expositions et des animations :**

● Chantal JEANVOINE, 3<sup>ème</sup> adjointe, 36, rue de Rompré Pouilley-Français - chantal.jeanvoine@yahoo.fr  
Tél : 06 77 60 15 02 - 03 81 87 76 06 .

### **-INVITES : le Club d'Autos Radiocommandées (CAR) organise des championnats régionaux, nationaux et internationaux sur circuit :**

● Ludovic BRENOT, Président, CAR BESANCON ZA A. Nicoray 8, Rue Nicoray 25870 Les Auxons  
Tél : 06.75.93.40.92 - carbesancon@free.fr.

### **-INVITES : le club de BMX, Besançon Stéphane BARROCA Président labellisé école de cyclisme, par la Fédération Française de cyclisme :**

● Samuel GRILLOT, Référent responsable du site 1, rue de la Pommeraie 25410 Pouilley-Français Tél : 03 81 87 66 54 -  
sam0276@orange.fr.

### **-INVITES :l'association de Paintball participe aux compétitions régionales et aux animations pour le village :**

● Alexandre LAMBERT, Président, Besançon paintball sport 14, b rue des bruyères 25870 Geneuille  
Tél : 06 32 63 75 69 - alexlambertafc@gmail.com / bspaintball25@gmail.com.

### **-Le comité paroissial :**

● Théotime Nzanza Mafut Amal, prêtre, 1 Place de la Mairie 25410 Saint Vit Tél : 03 81 87 71 06 -  
paroisse.pays.saint.vitois@gmail.com.

# Calendrier de collecte 2024

## UNE COLLECTE DANS DE BONNES CONDITIONS :

- Je sors mon bac uniquement la veille au soir ou avant 4h30 (poignée côté rue, couvercle fermé)
- Je rentre mon bac impérativement après la collecte

**Trians collectif!**  
REUNION, TERREIL, VALOIRAIN NOS DÉCHETS

Une question, un doute ?

03 81 41 55 35

gestion-dechets@grandbesancon.fr

Direction Gestion des déchets

Accueil du public du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

94 avenue Clemenceau, 25000 Besançon

**Avanne-Aveney, Boussières, Byans-sur-Doubs, Osselle-Routelle, Pouilley-Français, Villars-Saint-Georges, Vorges-les-Pins**

VÔTRE JOUR DE COLLECTE :  
**Vendredi**

DÉCHETS RÉSIDUELS  
SEMAINE  
**paire**

DÉCHETS RECYCLABLES  
SEMAINE  
**impaire**

→ Après un jour férié la collecte se décale au lendemain

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1	1 J	1 V	1 L	1 M	1 S
2	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D
3	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L
4	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M
5	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M
6	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J
7	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8	8 J	8 V	8 L	8 M	8 S
9	9 V	9 S	9 M	9 J	9 D
10	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L
11	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M
12	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M
13	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J
14	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V
15	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S
16	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D
17	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L
18	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M
19	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M
20	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J
21	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S
23	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D
24	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L
25	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M
26	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M
27	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J
28	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S
30	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D
31	31 M	31 D	31 M	31 V	

Les jours de collecte restent inchangés sur votre commune jusqu'au 26/01/2024

# Avanne-Aveney, Boussières, Byans-sur-Doubs, Osselle-Routelle, Pouilley-Français, Villars-Saint-Georges, Vorges-les-Pins

VOTRE JOUR DE COLLECTE : **Vendredi**

DÉCHETS RÉSIDUELS  
SEMÉNAIRE  
**paire**

DÉCHETS RECYCLABLES  
SEMÉNAIRE  
**impair**

→ Après un jour férié la collecte se décale ou l'endemain

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M
12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M
26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 S	31 L	31 J	31 S	31 M

## Mémo tri

Tous les emballages se trient !

**Triens collectif!**

**Tous les emballages recyclables**  
EMBALLAGES PLASTIQUE, EN CARTON, PAPIERS, EMBALLAGES MÉTALLIQUE

EN VRAC, pas dans un sac  
PAS D'OBJET : que des emballages  
BIEN VIDER : inutile de laver  
AVEC OU SANS bouchon  
NE PAS IMBRIQUER les emballages les uns dans les autres



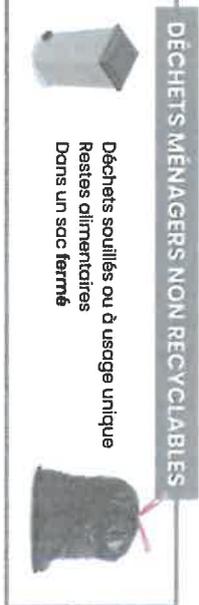
**Tous les emballages en verre**

AVEC OU SANS bouchon  
BIEN VIDER : inutile de laver  
PAS DE vaisselle ou verre



**Déchets ménagers non recyclables**

Déchets souillés ou à usage unique  
Restes alimentaires  
Dans un sac fermé



**LES BIODÉCHETS**

Épluchures de légumes et de fruits, pain, marc de café, coquilles d'œufs, papier absorbant



**TEXTILES, CHAUSSURES**

Vêtements, linge et maroquinerie usés ou en bon état, propres et secs  
Dans un sac fermé  
Chaussures liées par paire



Une question, un doute ?

03 81 41 55 35

gestion-dechets@grandbesancon.fr

Direction Gestion des déchets

Accueil du public du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
94 avenue Clemenceau, 25000 Besançon

## Présentation du budget principal - communal 2024 :

### LIVRET DE PRESENTATION BUDGET PRIMITIF ET BUDGET ANNEXE 2024.

**POUILLEY-FRANÇAIS**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2024.**

BUDGET ANNEXE - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES - 2024					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES		RECETTES			
011	Charges Générales	150.00 €	70	Produits services	2 791.63 €
012	Charges De Personnel	0.00 €	73	Impôts et taxes	0.00 €
65	Autres Charges De Gest Courante	0.00 €	74	Dotation participation	0.00 €
66	Charges Financières	0.00 €	75	Autres produits	0.00 €
67	Charges Exceptionnelles	0.00 €	76	Produits financiers	0.00 €
022	Dépenses Imprévues	0.00 €	77	Produits except	0.00 €
014	Atténuation Produits	0.00 €	79	Transferts de charges	0.00 €
042	Dotations Amortissement C/6811	2 463.00 €			0.00 €
023	Virement À La Sect Invest	0.00 €	042	Quote subv transférées c/777	1 214.00 €
002	t Reporté	1 392.63 €	13	Atténuation de charges	0.00 €
<b>TOTAL DEP FONCT :</b>		<b>4 005.63 €</b>	<b>TOTAL REC FONCT :</b>		<b>4 005.63 €</b>
			EQUILIBRE		<b>0.00 €</b>
INVESTISSEMENT					
DEPENSES		RECETTES			
001	Déficit Reporté	32 797.32 €	1068	Affectation Résultat	0.00 €
16	Emprunt Remb En Capital	0.00 €	021	Virement De La Section De Fonct	0.00 €
20	Immos Incorporelles	0.00 €	10	FCTVA Taxe Amenagement	0.00 €
2153	panneaux photo	10 250.00 €	13	Subventions	26 300.00 €
23	Travaux en cours	0.00 €	1687	Avance remboursable	15 498.32 €
040	Subventions Transférées C/1391	1 214.00 €	040	Amort Immos C/28 Détaillé	2 463.00 €
020	Dépenses Imprévues	0.00 €	001	Excédent Reporté	0.00 €
			024	Cession d immobilisations	0.00 €
<b>TOTAL DEP INVEST :</b>		<b>44 261.32 €</b>	<b>TOTAL REC INVEST :</b>		<b>44 261.32 €</b>
			EQUILIBRE		<b>0.00 €</b>



Comme chaque année, nous avons procédé au vote du budget primitif 2024, le vendredi 22 mars. Malgré la situation économique, la commune a décidé de continuer son programme d'investissement (Ecole, cour, voirie, rénovation bâtiment, équipement etc.). Au nom du Conseil municipal je tenais à remercier le personnel administratif, les élus en charge du budget pour l'élaboration de celui-ci ainsi que Madame la Conseillère aux Décideurs Locaux, Secteur Saint Vit.

Yves Maurice, maire

# Le budget d'une commune :

Section de fonctionnement : retrace les opérations courantes

## DÉPENSES

### de fonctionnement

- Frais de personnel
- Fournitures
- Intérêts de la dette
- Frais généraux
- Subventions versées

### d'investissement (tranche annuelle)

- Travaux de bâtiments et réseaux
- Acquisition d'immeubles et de matériels
- Remboursement du capital des emprunts

Section de fonctionnement

Section d'investissement

### de fonctionnement

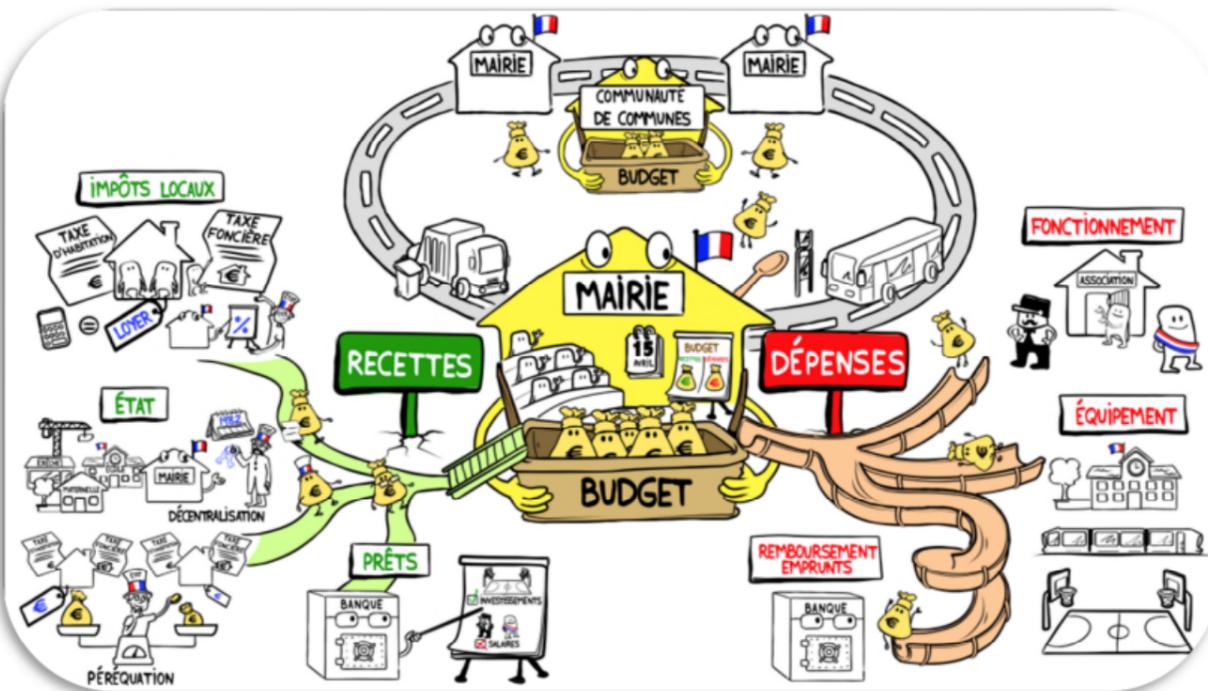
- Impôts directs et indirects
- Dotations de l'État
- Produits des services (tarifs, redevances,...)

### d'investissement

- Subventions reçues et dotations
- Emprunt

## RECETTES

Section d'investissement : retrace les opérations affectant le patrimoine



# Présentation du budget principal - communal 2024 :

## Budget communal 2024 - fonctionnement

Dépenses			Recettes		
011	Charges à caractère général (entretien de la	217 870.12	002	Excédent antérieur reporté	129 659.87
012	Charges de personnel	167 170.00	70	Produits des services (affouage, concessions...)	55 606.00
65	Autres charges gestion (indemnités élus, SIVOS...)	70 215.00	73	Impôts et taxes	389 927.43
66	Intérêts emprunts	21 102.49	74	Dotations et participations (DGF, dotation solidarité rurale...)	74 800.00
042	opérations d'ordres	40 755.71	042	neutralisation amortissement	39 763.71
023	Virement à la sect' d'investis.	-	013	Atténuations de charges	15 000.00
014	Atténuations de produits	48 477.00	75	Autres produits de gestion	24 600.00
67	Charges exceptionnelles	-	731	Autres produits de gestion	-
			77	Autres produits de gestion	-
<b>565 590.32 €</b>			<b>729 357.01 €</b>		

## Budget communal 2024 - investissement

Dépenses			Recettes		
10	Dotations fonds divers	-	021	Virt de section fonctionnement	-
16	Remboursement capital emprunts	82 215.31	10	dotations fonds divers réserves	252 151.17
20	immobilisations incorporelles	-	13	subvention d'investissement	233 617.00
204	Subvention d'équipement	130 000.00	040	Opérations ordre entre sections	40 755.71
21	Immobilisations corporelles	423 495.37	16	Emprunts	400 500.00
23	Immobilisations en cours	7 900.00	041	intégration des études	5 472.00
001	déficit 2021	228 151.17			
040	neutralisation amortissement	39 763.71			
27	Autres immobilisations financiers	15 498.32			
041	intégration des études	5 472.00			
<b>932 495.88 €</b>			<b>932 495.88 €</b>		





**IMPORTANT !**

## Fiche renseignement nouveaux arrivants de Pouilley-Français

**→Responsable 1 du foyer :**

Nom (jeune fille et usuel) et prénoms : .....

Profession : .....

Date et lieu de naissance : .....

**→Responsable 2 du foyer :**

Nom (jeune fille et usuel) et prénoms : .....

Profession : .....

Date et lieu de naissance : .....

**→Situation familiale (mariés, pacsés, vie maritale) :** .....

**→Enfants :**

Nom et prénoms : ..... Date et lieu de naissance : .....

Nom et prénoms : ..... Date et lieu de naissance : .....

Nom et prénoms : ..... Date et lieu de naissance : .....

Nom et prénoms : ..... Date et lieu de naissance : .....

**→Adresse, tél, mail :** .....

.....

**→Habite Pouilley-Français depuis le :** .....

**→Loue ou a acheté la maison de :** .....

**→Divers :** .....

.....

.

10, place de la mairie - 25410 Pouilley-Français - Tél : 03 81 87 56 63

Mail : [mairie.pouilleyfrancais@wanadoo.fr](mailto:mairie.pouilleyfrancais@wanadoo.fr) <http://www.commune-de-pouilley-francais.fr>

# Quelques règles de bon voisinage pour mieux vivre à Pouilley-Français

## Tolérance et civisme, la base des règles du savoir-vivre ensemble.

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir-vivre ensemble c'est respecter les autres, il faut accepter les inconvénients inhérents à cette vie en société. La liste des sources de litiges entre voisins est souvent multiple (lire ci-dessous...).

Tolérance, civisme et politesse sont les grands principes de base à respecter !

### 1. Stop aux bruits inutiles

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, la musique, des cris, un scooter qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

• Les travaux de chantiers publics par une entreprise ou par un particulier **sont interdits** tous les jours de la semaine de 20h à 7h du matin et de 12h30 à 13h30.

- Toute la journée des dimanches et jours fériés (à l'exception des interventions d'utilité publique en urgence : dépannages etc.)

- **Tapage nocturne : entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3e classe.**

• Les travaux de bricolage (perceuse, ponceuse, etc.) ou de jardinage (tondeuse, roto-fil, etc.) réalisés par des particuliers utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique causant une gêne pour le voisinage ne **sont autorisés qu'aux horaires suivants** :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30.

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### 2. Bien vivre avec les animaux

#### • Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics. Tout contrevenant est passible d'une contravention par timbre amende de 3e classe.

Des sacs «Toutounet» sont disponibles, gratuitement, au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouvertures.

#### • Nuisances sonores

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

#### • Nourrir des animaux

Déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cours ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit lorsque cette pratique risque de gêner le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

### 3. Respecter le domaine public

• **Plantations le long des voies publiques et entretien des trottoirs.** L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Le balayage des trottoirs et l'arrachage de l'herbe ne sont pas assurés par la commune, **les propriétaires riverains sont tenus de balayer et nettoyer régulièrement les trottoirs sur la longueur de leur propriété...** de même d'élaguer chaque année arbres, arbustes, haies qui gênent le déplacement des usagers (poussettes, personnes âgées etc.)

#### • Abandonner des déchets...

Il est interdit de jeter des débris, des poubelles sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs. Jeter un papier au sol, une bouteille, des emballages, vider le cendrier de sa voiture ou abandonner des déchets à **proximité des poubelles est rigoureusement interdit. De même pour les vieilles voitures ou l'électro-ménager qui traînent...**

#### • Interdiction de brûler

**Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels ou de vieux bidons !**

Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie.

#### • Planter sans dépasser

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.

- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

#### • Que faire en cas de litige ?

Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure. Puis, passé un certain délai, saisissez un médiateur, les forces de l'Ordre ou le Tribunal d'Instance selon les cas. La présence d'un avocat n'est pas nécessaire.



# ***Le Retour du paintball pour tous de 7 à 77 ans***

**Vous connaissez le terrain, vous le voyez souvent, maintenant vous aurez les règles de ce sport Américain :** les joueurs sont divisés en deux équipes et sont équipés d'un «marqueur», sorte de pistolet à air comprimé qui envoie des billes de peinture (de la gélatine colorée biodégradable sans danger). Le but du jeu est d'aller buzzer dans la zone adverse, sans impact de couleur sur soi ni sur son matériel. Si on est atteint, on sort du jeu, le marqueur en l'air et en courant 😊, Les parties durent 10 minutes maximum. On gagne des points à chaque buzzer. Les sanctions : ceux qui seraient tentés de tricher déchantent vite, les arbitres peuvent venir vérifier, si un joueur est taché ou non, s'il a été touché et qu'il continue à jouer, il est immédiatement éliminé, et pour lui tenir compagnie, on sort aussi un, deux voire trois de ses équipiers.

**Le terrain :** mais pourquoi sont-ils comme cela, une zone parsemée d'obstacles gonflables en forme de cube, de pyramide, de berlingot, temple ou chavroux des noms bizarres et rigolots sur un sol en gazon synthétique.

**Stratégie :** défenseurs, attaquants, middle (milieu de terrain), chacun a une place et un rôle c'est comme dans tous les sports. Des dizaines de combinaisons de jeu sont possibles : actions héroïques, diversions, défense....

**Les qualités du joueur :** il faut être malin, intelligent, véloce, adroit et précis, courageux et surtout, surtout, avoir une attitude collective. Le jeu paraît à première vue simple, mais il s'agit à 80 % de stratégie et de tactique. Pour le croire, il suffit de venir beaucoup d'entre vous le font régulièrement et faire un tour sur le site, le matin des matches, les joueurs occupent les terrains et élaborent des stratégies de jeu. Glissades-cascades derrière les obstacles, conciliabules en groupes, déplacements calculés...Sérieux et concentration sont de mise.

Le fun contre la mauvaise image depuis son apparition, le paintball essaie de se défaire de son image de guéguerre. Les joueurs ne jouent pas en treillis mais en tenues plus fun, et les organisateurs insistent pour rappeler que le but est de buzzer, et non de tirer les adversaires même si cela est plus drôle ! Les équipements impressionnants se justifient par la classification du paintball dans les sports extrêmes.

**Grace à la commune de Pouilley-Français et son Conseil municipal, nous allons réorganiser une découverte pour les habitants sur le terrain (vers le stade) aux beaux jours courant juillet un dimanche matin. La date sera communiquée dans la prochaine lettre cela afin que vous puissiez tester à nouveau ou pour la première fois alors à très bientôt autour d'une partie...**

Le Président Alexandre Lambert



# Des moments sympatiques !

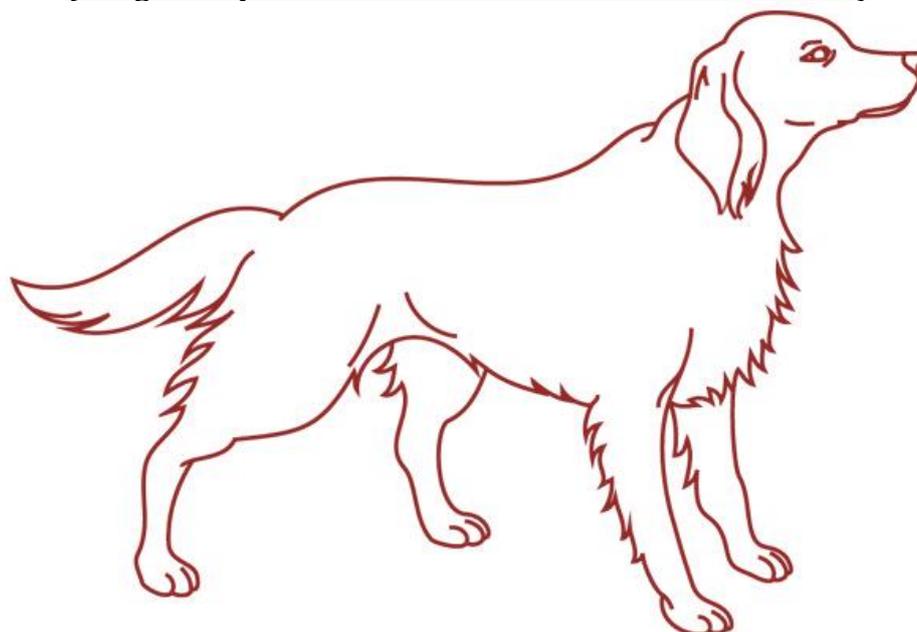


## Formulaire de recensement des chiens sur le territoire de la commune de Pouilly-Français

Nom du chien :	
<b>Caractéristiques du chien :</b>	-Catégorie : -Race : -Couleur : -Date de naissance : -Taille : -Puce électronique : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON -Vaccination : si oui date.....
<b>PROPRIETAIRE</b>	
Nom – Prénom :	
Adresse postale :	
Coordonnées (Téléphone, mail) :	

***FICHE A RETOURNER PAR VOIE POSTALE OU DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE :  
Mairie de Pouilly-Français– 10 place de la Mairie – 25410 POUILLEY – FRANÇAIS***

**Merci d'insérer ou coller une photo de votre chien dans cette zone.  
(Obligatoire pour reconnaître votre chien en cas de besoin)**



## **Vos Données Personnelles**

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 (modifiée en 2004 et 2018) et au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) : Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, nous vous informons que :

1. Les données personnelles recueillies dans le cadre de ce formulaire font l'objet de traitements (Art.13 du RGPD) dont la finalité est le recensement des chiens errants sur le territoire communal, ce qui permettrait de joindre rapidement le propriétaire de ce dernier.
2. La base légale est fondée sur l'intérêt légitime de la mairie à disposer de ces données (Article 6.1.e du RGPD).
3. Les données seront conservées pendant toute la durée de votre résidence sur le territoire de la commune. Vous pouvez également en demander la suppression à n'importe quel moment en nous faisant la demande.
4. Le Maire de Pouilley-Français est responsable du traitement. Les destinataires des données, ainsi collectées, sont les services concernés de la collectivité et, le cas échéant, la gendarmerie.
5. En application des articles 15 et suivants du règlement susmentionné, vous pouvez, en vous adressant à la mairie de Pouilley-Français bénéficier d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données ou d'une limitation du traitement.

Pour faire valoir ces droits, ou pour toute autre demande concernant vos données personnelles, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données au 03.81.87.56.63 ou à l'adresse électronique [rgpd@adat-doubs.fr](mailto:rgpd@adat-doubs.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits concernant vos données personnelles ne sont pas respectés, Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et les Libertés (CNIL).

Sur le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

Par voie postale : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

## **Pourquoi faire vacciner mon chien ?**

Le chien est un animal qui a besoin de passer du temps en extérieur. Il explore beaucoup, rencontre d'autres chiens, est parfois amené à vivre en collectivité. Tous ces facteurs l'exposent à de nombreuses maladies. Certaines sont bénignes mais les plus importantes sont graves et difficiles à traiter. Il est donc plus sûr d'avoir un chien protégé avant qu'il n'entre en contact avec ces maladies.

La vaccination est également une occasion d'effectuer une visite chez le vétérinaire chaque année. Votre animal est ainsi suivi et les problèmes qu'il pourrait rencontrer sont détectés le plus tôt possible.

## **La mise en place de la puce :**

Insérée à tout âge, rapide, sans douleur et sans anesthésie (pas besoin !), la puce est implantée sous la peau, entre les omoplates ou au niveau du cou. Seul le vétérinaire est autorisé à réaliser l'opération. Avant l'identification, ce dernier réalise un check-up complet de l'animal. Cette démarche s'accompagne d'une inscription dans le Fichier National I-CAD, toujours effectué par le vétérinaire.

## **L'utilité d'une puce électronique :**

A ce jour, la puce est le meilleur moyen d'assurer la traçabilité de votre animal. Le Fichier National d'Identification permet de connaître le détenteur de l'animal et surtout ses coordonnées, des informations essentielles si votre animal fugue ou se perd. C'est aussi le seul sésame qui permet à votre animal de voyager. Si vous avez dans l'idée de partir à l'étranger, n'oubliez pas que votre animal a besoin également d'un passeport.

# LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES ET/OU FAMILIALES EN ACTIVITEES AU 19/01/2024

Nom – Prénom	Dates agrément	Type d'accueil	Agés mini/maxi
AGNUS CATHERINE 32 rue de la Pommeraiè 25410 POUILLEY-FRANÇAIS 09.69.80.45.76 / 06.47.03.09.59	26/06/2015 (initial) 05/05/2020 (dernier agrément) 05/05/2025 (Fin agrément)	Journalier	De 3 à 12 ans (2 enfants-non complet)
CALINON NADINE 7 Rue de la Joliotte 25410 POUILLEY-FRANÇAIS 03.81.87.57.71 / 06.42.77.59.94	11/03/2003 (initial) 22/05/2023 (dernier agrément) 22/05/2028 (fin agrément)	Journalier	4 enfants de 0mois à 11 ans
FEVRE SONIA Lotissement « A Villou » 14 B Rue de la Joliotte 25410 POUILLEY-FRANÇAIS 03.81.87.53.31	24/05/1995 (initial) 18/12/2023 (dernier agrément) 18/12/2028 (fin agrément)	Journalier	4 enfants de 0mois à 11 ans
GRANDPERRIN FREDERIQUE 31 Rue de la Libération 25410 POUILLEY-FRANÇAIS 03.81.87.72.18 / 06.74.01.18.49 Agréée également assistante familiale	28/11/2016 (initial) 08/08/2023 (dérog. Jusqu'au 01/09/2024) 29/10/2026	Journalier	1 enfant de 0 mois à 11 ans + 1 enfant de 0 mois à 11 ans (temps non complet)
GROSPERRIN MURIELLE 6 Rue des Vergers 25410 POUILLEY-FRANÇAIS 03.81.87.53.21 / 06.70.44.67.16	22/02/1993 (initial) 10/11/2023 (dernier agrément-dérogation jusqu'au 31/08/2022) 10/11/2028 (fin agrément)	Journalier	1 enfant de 4 ans à 6 ans + 4 enfants de 0 mois à 11 ans
ROUSSEL—GALLE CATHERINE 41 Rue de la Libération 25410 POUILLEY-FRANÇAIS 03.81.87.59.31 / 06.33.99.75.62	25/10/1993 (initial) 12/04/2019 (dernier agrément-dérogation jusqu'au 15/07/2020) 12/04/2024 (fin agrément)	Journalier	De 2 mois à 10 ans (2 enfants) + De 3 à 10 ans (2 enfants) + De 3 à 10 ans (1 enfant-non complet)





## COMMUNE DE PUILLEY-FRANCAIS

La Carte Avantages Jeunes s'adresse à tous les jeunes de moins de 30 ans tout statut confondu ! **Bénéficiaire de la carte Avantages Jeunes\* 2024/2025 avec 50 % de réduction soit 4,50 € !**

\*Prix d'achat de la carte par la commune = 9,00 €

Pour cela il suffit :

● de déposer sous enveloppe cette fiche\* dûment remplie avec une photo d'identité, une copie de la pièce d'identité recto/verso et le chèque bancaire au nom de : Trésorerie de Besançon (Centre des finances publiques) impérativement avant le 17 juin 2024, dans la boîte aux lettres de la mairie de Pouilley-Français.  
*\*Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.*

● de venir rechercher la carte dès le lundi 9 septembre 2024 au secrétariat de mairie de Pouilley-Français. Elle ne vous sera pas envoyée ! **Vous avez 1 mois pour venir la récupérer...Merci !**

*La nouvelle carte Avantages Jeunes est bientôt disponible. Elle permet plus de 3200 réductions et gratuités auprès de 2200 partenaires en Région Bourgogne Franche-Comté, la gratuité dans les bibliothèques, pour les réductions au cinéma et pour les entrées gratuites dans les principaux sites patrimoniaux de la région, des spectacles, des concerts. De nombreuses réductions chez les commerçants. Des voyages et sorties sont également organisés.*

**Dans le cas de plusieurs bénéficiaires, faire une demande par personne, merci.**

Nom (s) : .....

Prénom (s) : .....Date de naissance : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Mail : .....

Je souhaite bénéficier de la Carte Avantages Jeunes avec 50 % de réduction soit 4,50 €, règlement par chèque bancaire au nom de : Trésorerie de Besançon (Centre des finances publiques)  
(Cocher la case)

Signature des parents

Signature du bénéficiaire

